

Départs et abandons scolaires au niveau secondaire selon la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Antonio Bisson and Jacques Lavigne

Volume 11, Number 2, août 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600873ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600873ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bisson, A. & Lavigne, J. (1982). Départs et abandons scolaires au niveau secondaire selon la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978. *Cahiers québécois de démographie*, 11(2), 167-193.
<https://doi.org/10.7202/600873ar>

Article abstract

Au Québec, le phénomène des départs scolaires, légèrement plus accentué à l'école anglaise qu'à l'école française, touche environ 140 000 élèves du secondaire chaque année. Les départs de l'école secondaire française se font plus souvent sans diplôme et à un âge moyen légèrement plus élevé. La proportion de départs d'élèves diplômés tend à croître avec l'âge à l'école française ; parmi les départs de l'école anglaise, cette proportion atteint un maximum à 16-17 ans puis fléchit. Toutefois, en général, ces proportions à un âge donné augmentent avec les départs plus récents. Le phénomène du départ d'élèves non-diplômés conduit à la notion d'abandon scolaire ; on en observe, en moyenne, près de 44 000 par année, au cours de notre période d'observation. Les quotients d'abandons scolaires varient avec les cohortes : à l'école française, ils passent de 82 pour 1 000 en 1972-1973 à 59 pour 1 000 en 1977-1978 ; à l'école anglaise, ils passent de 60 pour 1 000 à 37 pour 1 000 au cours de la même période.

Antonio BISSON* et Jacques LAVIGNE**: DÉPARTS ET ABANDONS SCOLAIRES AU
NIVEAU SECONDAIRE SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, QUÉBEC,
1972-1973 À 1977-1978

(Communication présentée au 50e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1982)

RÉSUMÉ

Au Québec, le phénomène des départs scolaires, légèrement plus accentué à l'école anglaise qu'à l'école française, touche environ 140 000 élèves du secondaire chaque année. Les départs de l'école secondaire française se font plus souvent sans diplôme et à un âge moyen légèrement plus élevé. La proportion de départs d'élèves diplômés tend à croître avec l'âge à l'école française; parmi les départs de l'école anglaise, cette proportion atteint un maximum à 16-17 ans puis fléchit. Toutefois, en général, ces proportions à un âge donné augmentent avec les départs plus récents. Le phénomène du départ d'élèves non-diplômés conduit à la notion d'abandon scolaire; on en observe, en moyenne, près de 44 000 par année, au cours de notre période d'observation. Les quotients d'abandons scolaires varient avec les cohortes: à l'école française, ils passent de 82 pour 1 000 en 1972-1973 à 59 pour 1 000 en 1977-1978; à l'école anglaise, ils passent de 60 pour 1 000 à 37 pour 1 000 au cours de la même période.

* Régie de l'Assurance-automobile du Québec, 1134 chemin Saint-Louis, Québec, QC, G1S 1E5.

** Ministère de l'Éducation du Québec, 1035 de la Chevrotière, Québec, QC, G1R 5A5.

**DÉPARTS ET ABANDONS SCOLAIRES
AU NIVEAU SECONDAIRE
SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT
QUÉBEC, 1972-1973 à 1977-1978**

Antonio BISSON* et Jacques LAVIGNE**

Communication présentée au 50e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1982

Cette étude porte sur le phénomène des départs parmi les élèves du secondaire inscrits au ministère de l'Éducation du Québec au cours de la période 1972-1973 à 1977-1978. L'élève inscrit à temps plein aux études secondaires au cours d'une année scolaire¹, est considéré comme ayant effectué un départ s'il n'apparaît plus au fichier durant le reste de la période d'observation.

* Régie de l'Assurance-automobile du Québec, 1134 chemin Saint-Louis, Québec, QC, G1S 1E5.

** Ministère de l'Éducation du Québec, 1035 de la Chevrotière, Québec, QC, G1R 5A5. Les auteurs sont les seuls responsables de l'analyse et de l'interprétation des données.

1. Est dit élève du secondaire tout élève codé "3" (secondaire) ou "4" (indéterminé - si l'élève a plus de 12 ans), dans le fichier "Élève longitudinal" du ministère de l'Éducation.

Cette notion de départ exclut les départs temporaires, c'est-à-dire toute absence plus ou moins prolongée d'un élève au fichier, suivie d'une réinscription au cours de la période d'observation². Par contre, est considéré comme départ toute accession aux études collégiales ou toute inscription à l'éducation pour adultes, de même, que tout retour aux études précollégiales à temps partiel. La notion de départ ne tient pas compte des motifs sous-jacents à cette absence "définitive" de l'élève: obtention d'un diplôme marquant la fin des études secondaires, migration, décès, entrée sur le marché du travail, etc. Par ailleurs, plus les observations se situent près de la fin de la période d'observation, plus les départs dits définitifs de l'enseignement secondaire sont surévalués car les chances pour un individu d'effectuer un retour comme élève à temps plein deviennent de plus en plus minces.

L'étude présente d'abord les caractéristiques des départs (nombre, année de départ, diplôme, âge) puis étudie la fréquence de certains résultats de ces départs: les retours aux études et les abandons scolaires.

Ces deux thèmes seront étudiés en fonction de la langue d'enseignement de l'élève (langue dans laquelle l'élève recevait son enseignement lors de sa dernière année au secondaire)³. Les départs des commissions scolaires, des écoles privées et des écoles gouvernementales sont considérés dans la présente étude.

Les données relatives aux caractéristiques des départs proviennent essentiellement du fichier d'inscription de l'élève au ministère⁴

-
2. Retours aux études secondaires, comme élève à temps plein, au cours de la période d'observation seulement (1972-1973 à 1977-1978).
 3. Les élèves dont la langue d'enseignement est "indéterminée", sont regroupés avec les élèves de langue d'enseignement "français", en raison de leur petit nombre.
 4. Fichier IEM à la fin de l'année scolaire.

(données au sujet des diplômes) et d'une version améliorée de ce fichier appelée "Élève longitudinal" (autres caractéristiques des départs). Les données relatives aux retours aux études proviennent de deux sources: a) le fichier SICC⁵ de 1973-1974 à 1978-1979 b) le fichier SIMCA⁶ de 1973-1974 à 1978-1979. L'effectif du secondaire selon la langue (tableau 1), est tiré du fichier "École-composite"⁷. Il importe de souligner les difficultés de concordance des sources; bien que la situation se soit améliorée au cours des dernières années, le fichier École-composite tend généralement à surévaluer la population scolaire alors que le fichier IEM tend à la sous-évaluer.

1. Caractéristiques des départs: nombre, année de départ, diplôme, âge

Nous constatons qu'en moyenne 139 844 élèves quittent leurs études secondaires chaque année, au cours de la période d'observation; le nombre des départs annuels varie d'une année à une autre: de 132 036 à 151 423. Les départs représentent 20,4% de la population du secondaire inscrite au 30 septembre de l'année scolaire. Comme les études secondaires durent normalement 5 ans, une proportion de départ de l'ordre de 20% est tout à fait normale.

Le tableau 1 présente la répartition des départs scolaires annuels du secondaire selon la langue d'enseignement. Les départs de l'école française s'élèvent, en moyenne, à 115 614 par année, soit 20,1% de la population au 30 septembre. L'école anglaise subit, en moyenne, 24 230 départs annuellement, soit près de 22% de sa population inscrite au 30 septembre de l'année scolaire.

5. Système d'information sur les clientèles du collégial.

6. Système informatique du ministère pour la clientèle adulte.

7. Il est constitué d'une fiche sommaire pour chaque école du Québec, au 30 septembre de l'année scolaire.

Tableau 1
Élèves du secondaire et départs selon la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Années scolaires	Français et anglais			Français			Anglais		
	Élèves du secondaire ^a	Départs ^b	%	Élèves du secondaire ^a	Départs ^b	%	Élèves du secondaire ^a	Départs ^b	%
	1	2	3=2/1	4	5	6=5/4	7	8	9=8/7
1972-1973	719 554	151 423	21,0	609 509	126 898	20,8	110 045	24 525	22,3
1973-1974	714 237	136 430	19,1	602 871	113 298	18,8	111 366	23 132	20,8
1974-1975	695 362	148 197	21,3	583 361	124 246	21,3	112 001	23 951	21,4
1975-1976	681 672	132 036	19,4	568 559	106 809	18,8	113 055	25 227	22,3
1976-1977	666 835	135 441	20,3	556 003	111 066	20,0	110 832	24 375	22,0
1977-1978	642 401	135 534	21,1	536 856	111 367	20,7	105 545	24 167	22,9
Total	4 120 061	839 061	20,4	3 457 159	693 684	20,1	662 844	145 377	21,9

Notes: a) Élèves inscrits le 30 septembre de l'année scolaire observée.

b) Départs "permanents" parmi les élèves du secondaire, après l'année scolaire considérée; pour ces départs, l'année scolaire étudiée est donc la dernière année au secondaire car nous n'avons pas considéré les départs temporaires.

Sources: - Fichier École-composite (colonnes 1, 4 et 7);
 - Fichier Élève longitudinal (colonnes 2, 5 et 8).

Par ailleurs, soulignons que 53% de l'ensemble des individus qui quittent leurs études secondaires au cours de cette période d'observation le font sans avoir obtenu un diplôme. Cependant, comme il y a un sous-dénombrement d'environ 2% du nombre des diplômés⁸ recensés dans le fichier IEM, source du fichier "Élève longitudinal", le nombre des non-diplômés du tableau 2 est surévalué et les pourcentages de ces derniers devraient être réduit d'environ 1%.

En comparant nos données à d'autres statistiques du ministère de l'Éducation relativement au nombre de diplômés pour une année donnée, nous observons des écarts importants. Ils peuvent s'expliquer, en majeure partie, 1) par un nombre de plus en plus grand d'élèves qui ne quittent pas leurs études après l'obtention d'un premier diplôme secondaire, 2) par le fait qu'un certain nombre de diplômés du secondaire quittent immédiatement après l'obtention d'un diplôme mais retournent à l'école secondaire comme élève à temps plein après un délai plus ou moins long et 3) par des inexactitudes dans les fichiers.

Tableau 2
Non-diplômés parmi les départs, selon la langue d'enseignement, Québec,
1972-1973 à 1977-1978

<u>Dernière année au secondaire</u>	<u>Non-diplômés</u>			
	<u>Français</u>	<u>%</u>	<u>Anglais</u>	<u>%</u>
1972-1973	79 845	62,9	13 263	54,1
1973-1974	65 590	57,9	11 520	49,8
1974-1975	72 302	58,2	11 714	48,9
1975-1976	54 975	51,5	12 531	49,7
1976-1977	50 608	45,6	11 156	45,8
1977-1978	52 261	46,9	12 115	50,1
Moyenne	62 597	54,1	12 050	49,7

8. Ceux qui ont obtenu leur diplôme suite à une révision de leurs résultats scolaires.

Pour l'ensemble de la période d'observation, nous dénombrons une moyenne annuelle de 62 597 individus qui quittent les écoles secondaires françaises sans avoir obtenu leur diplôme, soit 54,1%. Cependant, la situation évolue au cours de cette période. En effet, durant l'année scolaire 1972-1973, près de 63% de ceux qui quittent leurs études secondaires n'ont pas leur diplôme, alors qu'en 1977-1978, moins de 47% partent sans l'obtenir.

La situation dans les écoles anglaises diffère de celle observée dans les écoles françaises. Pour l'ensemble de la période d'observation, la moyenne annuelle du nombre de départs sans diplôme constitue près de 50% des départs. Ce pourcentage atteint son plus haut niveau en 1972-1973 (54,1%), diminue jusqu'en 1976-1977 (45,8%) puis remonte dès l'année scolaire suivante; il se maintient donc à un niveau plus bas que dans l'école française, sauf à la fin de la période d'observation. Les départs dus à l'émigration peuvent expliquer en bonne partie le pourcentage observé en 1977-1978, dans la mesure où des élèves ont quitté le Québec avant l'obtention de leur diplôme.

Le tableau 3 présente la répartition de l'effectif scolaire du secondaire et le nombre des départs selon l'âge au 30 septembre de l'année scolaire, de 1975-1976 à 1977-1978. Les quotients de départs selon l'âge se situent à environ 45 pour 1000 parmi les 14 ans et moins, dépassent 635 pour 1000 à 18 ans ou à 19 ans, et déclinent aux âges plus avancés. La figure 1 illustre bien ce phénomène.

Pour les élèves âgés de 16 ans et de 17 ans, au 30 septembre des années 1975, 1976 et 1977, nous constatons, en premier lieu, que le nombre de ceux âgés de 17 ans diminue en 1977-1978, et en second lieu, que le nombre de départs d'élèves âgés de 16 ans augmente alors que celui des élèves âgés de 17 ans diminue. Le quotient de départ des élèves âgés de 16 ans augmente considérablement en 1976-1977 et en 1977-1978. Le Règlement numéro 7 du ministère de l'Éducation, qui a provoqué la quasi-disparition de la 7e année du primaire⁹ en 1972-1973, explique la plus

9. Au début de l'année scolaire 1972-1973, les élèves de 1ère secondaire proviennent de la 6e année et de la 7e année du primaire de 1971-1972.

Tableau 3

Élèves inscrits^a des secteurs public et privé, et nombre de départs, selon l'âge
au 30 septembre de l'année scolaire, Québec, 1975-1976 à 1977-1978

Âge au 30 sep- tembre de l'année scolaire (en années)	1975-1976			1976-1977			1977-1978		
	Élèves ^b	Départs	Quotients pour 1000	Élèves ^b	Départs	Quotients pour 1000	Élèves ^b	Départs	Quotients pour 1000
14 et moins	349 771	15 912	45,5	352 359	15 345	43,6	339 411	16 986	50,1
15	123 297	21 774	176,6	122 506	21 673	176,9	122 087	20 571	168,5
16	103 720	45 579	439,4	102 010	51 014	500,1	101 830	53 289	523,3
17	54 995	34 217	622,2	52 677	32 717	621,1	46 518	28 844	620,1
18	16 400	10 444	636,8	15 911	10 140	637,3	16 875	10 944	648,5
19	4 398	2 783	632,8	4 686	3 076	656,4	5 019	3 221	641,8
20	1 372	774	564,1	1 333	823	617,4	1 586	948	597,7
21 et plus	1 842	553	300,2	1 775	653	367,9	1 988	731	367,7
Total	655 795	132 036	201,3	653 257	135 441	207,3	635 314	135 534	213,3

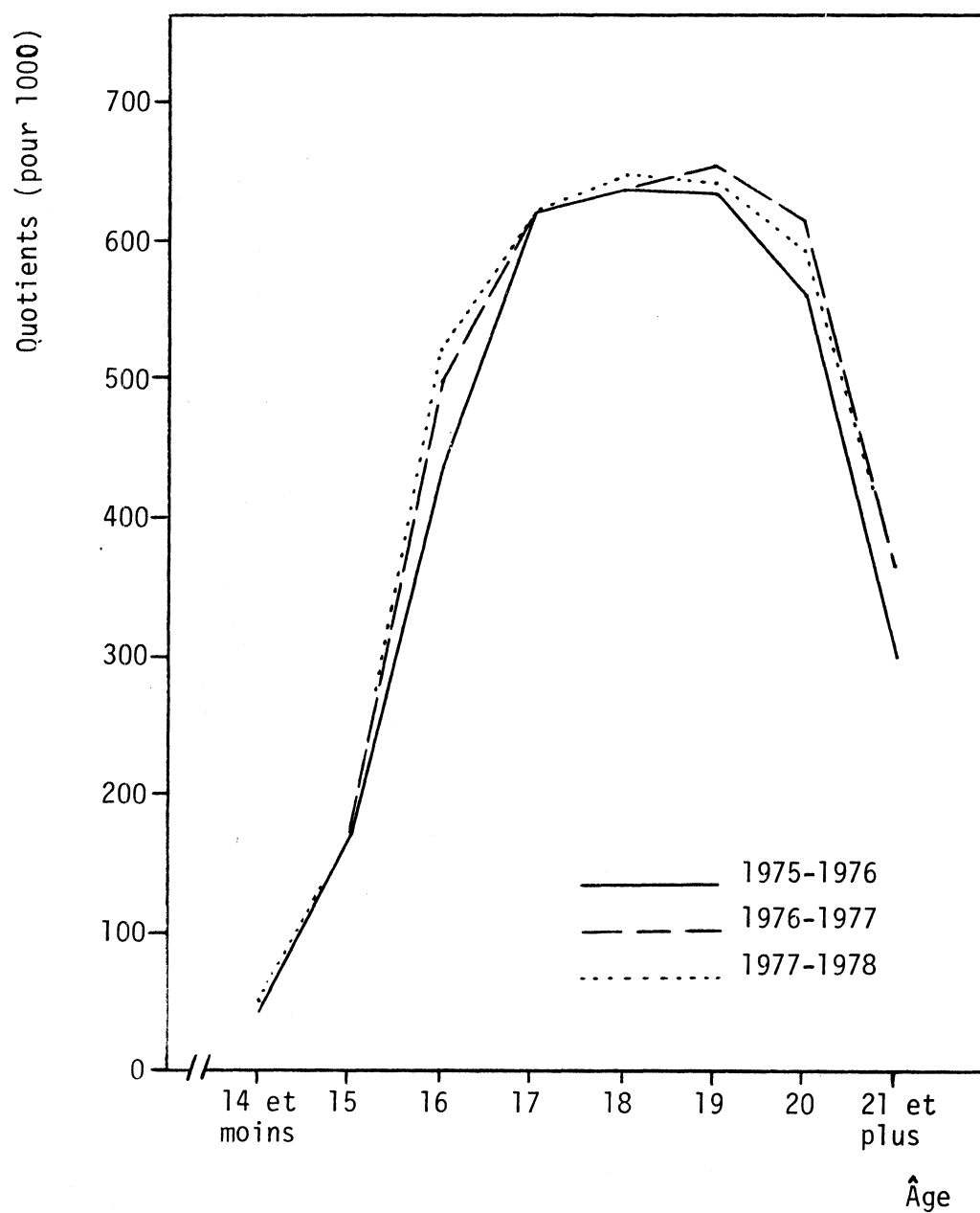
Notes: a) Par élèves inscrits nous considérons autant ceux qui ne complètent pas une année scolaire que ceux qui la complètent.

b) Nous avons exclu les élèves de moins de 13 ans dont le niveau - primaire ou secondaire - n'est pas connu dans le fichier.

Source: Fichier IEM.

Figure 1

Quotients de départs selon l'âge au 30 septembre
de la dernière année au secondaire,
Québec, 1975-1976 à 1977-1978



Source: Tableau 3.

grande part des variations que nous venons d'observer.

La répartition du nombre des départs selon l'âge au 30 septembre de la dernière année du secondaire (tableau 4), montre une forte concentration dans les âges de 17 ans ou moins: seulement 12,4% des élèves ont plus de 17 ans. Parmi les départs de l'école française, on constate un glissement rapide de la classe modale de 17 à 16 ans. Dans l'école anglaise, les départs caractérisent de façon plus marquée les jeunes de 16 ans avec près de 45% de l'ensemble. La figure 2 illustre la tendance générale observée pour l'ensemble de la période. Comme nous l'avons déjà mentionné, le Règlement numéro 7 explique, en majeure partie, la tendance au rajeunissement à l'école française. A l'école anglaise, on avait presque totalement éliminé la 7e année du primaire avant l'application du Règlement numéro 7, de sorte que le rajeunissement ne l'a pas touchée.

Le tableau 5 donne l'âge moyen au 30 septembre de la dernière année du secondaire, selon la langue d'enseignement, pour les diplômés et pour les non-diplômés. Pour ceux qui quittent le secondaire français avec un diplôme, l'âge moyen passe de 16,8 ans et 16,5 ans au cours de la période d'observation. Quant aux non-diplômés du secondaire français, leur âge moyen diminue de 16,0 ans à 15,6 ans. Chez les diplômés du secondaire anglais, l'âge moyen augmente de 16,1 ans à 16,2 ans; pour ceux qui quittent le secondaire anglais sans diplôme, il passe de 15,7 ans à 15,4 ans. Les élèves qui fréquentent l'école anglaise en sortent, en général, un peu plus jeunes que ceux de l'école française. Cependant, au moment où s'estomperont les effets de rajeunissement dus à l'application du Règlement numéro 7 dans les écoles françaises, les écarts d'âge observés durant la période d'observation considérée ici s'effaceront vraisemblablement.

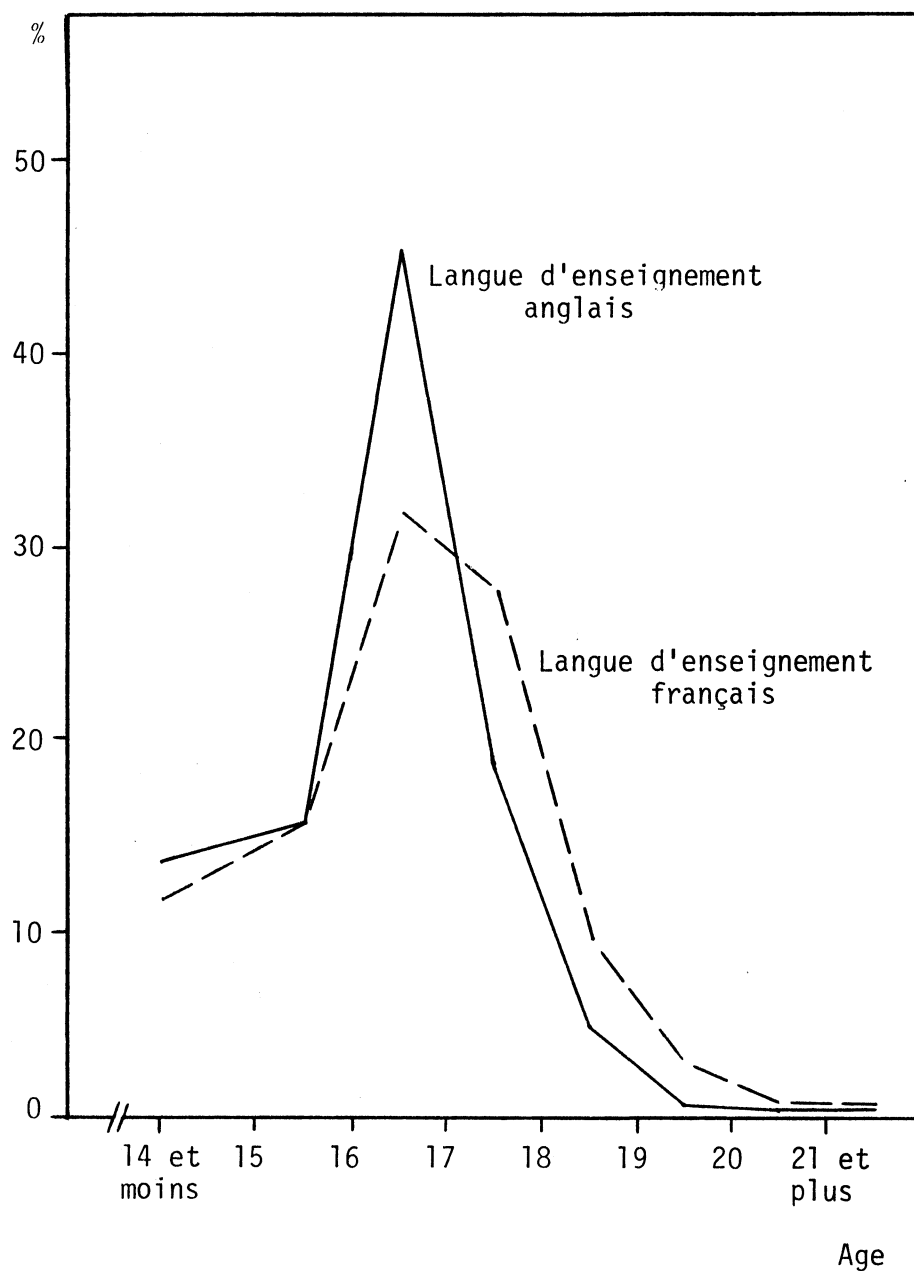
Peu importe la langue d'enseignement des élèves, l'écart entre l'âge moyen de ceux qui quittent leurs études secondaires avec un diplôme et de ceux qui le font sans diplôme n'atteint jamais 1 an. Ceci signifie que les sorties des études secondaires se réalisent surtout vers la fin du cours secondaire, soit au moment où les élèves atteignent l'âge de la

Tableau 4
Répartition du nombre des départs selon l'âge et la langue d'enseignement,
Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Langue d'en- seignement et dernière année au secondaire	Âge le 30 septembre de la dernière année au secondaire (en années)								Total
	14 et moins	15	16	17	18	19	20	21 et plus	
Français									
1972-1973	14 708	19 308	32 926	37 923	14 910	4 900	1 434	789	126 898
1973-1974	13 258	17 747	32 756	33 272	11 167	3 461	1 042	595	113 298
1974-1975	16 461	21 837	35 955	34 618	10 805	3 162	872	536	124 246
1975-1976	12 545	17 436	34 014	29 847	9 245	2 527	699	496	106 809
1976-1977	11 946	17 595	39 739	28 595	9 097	2 796	737	561	111 066
1977-1978	12 964	17 070	42 370	24 654	9 830	2 981	871	627	111 367
Total	81 882	110 993	217 760	188 909	65 054	19 827	5 655	3 604	693 684
Anglais									
1972-1973	3 538	3 864	10 374	4 752	1 529	333	75	60	24 525
1973-1974	3 049	3 842	10 294	4 296	1 295	266	62	28	23 132
1974-1975	2 977	3 934	10 955	4 514	1 232	242	51	46	23 951
1975-1976	3 367	4 338	11 565	4 370	1 199	256	75	57	25 227
1976-1977	3 399	4 078	11 275	4 122	1 043	280	86	92	24 375
1977-1978	4 022	3 501	10 919	4 190	1 114	240	77	104	24 167
Total	20 352	23 557	65 382	26 244	7 412	1 617	426	387	145 377

Figure 2

Répartition relative du nombre des départs selon l'âge au 30 septembre,
par langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978



Source: Pourcentages calculés
d'après le tableau 4.

Tableau 5

Âge moyen (en années) au cours de la dernière année au secondaire, avec ou sans diplôme,
selon la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Langue d'enseignement et diplôme	Dernière année au secondaire						Total
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	
Français							
Avec diplôme	16,8	16,6	16,6	16,6	16,6	16,5	16,6
Sans diplôme	16,0	15,9	15,7	15,7	15,7	15,6	15,8
Total	16,3	16,2	16,1	16,1	16,2	16,1	16,2
Anglais							
Avec diplôme	16,1	16,1	16,1	16,1	16,1	16,2	16,1
Sans diplôme	15,7	15,6	15,9	15,6	15,5	15,4	15,6
Total	15,9	15,8	15,9	15,8	15,8	15,8	15,8

Hypothèses: 14 ans et moins = 13,5 ans

21 ans et plus = 22 ans

scolarité non-obligatoire.

Nous avons déjà vu l'importance du nombre des diplômés parmi les départs selon la langue d'enseignement (voir tableau 2). Nous avons alors noté que les écarts importants observés entre les élèves des écoles françaises et ceux des écoles anglaises, au début de notre période d'observation, se sont graduellement dissipés. Le tableau 6 permet de saisir l'évolution du phénomène selon l'âge au départ.

De plus en plus, tant dans les écoles anglaises que dans les écoles françaises, les élèves qui quittent l'école secondaire avant d'avoir 15 ans le font sans avoir obtenu leur diplôme; à partir de l'âge de 15 ans, c'est exactement le contraire qui se produit dans les écoles françaises. Dans les écoles anglaises, l'année 1977-1978 présente des exceptions, soit de 15 ans à 18 ans, c'est-à-dire, aux âges où les départs sont les plus nombreux.

Sauf pour les écoliers de 15 et 16 ans, les pourcentages de départs d'élèves diplômés sont plus élevés dans les écoles françaises que dans les écoles anglaises. L'écart s'accroît avec l'âge si bien que pour la période d'observation, 54% de ceux qui partent de l'école française âgés de 21 ans ou plus ont leur diplôme alors que nous en trouvons 30% dans l'école anglaise.

Cependant, comme le nombre des départs à 16 ans représente 45% des départs dans les écoles anglaises, et 31% dans l'école française, et que la proportion des diplômés est très élevée à l'école anglaise à cet âge, il s'ensuit que, dans l'ensemble, la proportion d'élèves qui quittent l'école secondaire avec un diplôme est plus élevée à l'école anglaise avec 50,3% comparativement à 45,9% à l'école française.

Tableau 6
Proportion (%) des diplômés dans les cohortes de départs,
selon l'âge et la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Langue d'en- seignement et dernière année au secondaire	Âge le 30 septembre de la dernière année au secondaire (en années)								Tous âges
	14 et moins	15	16	17	18	19	20	21 et plus	
Français									
1972-1973	14,0	15,1	38,2	51,0	44,9	47,5	52,4	47,5	37,1
1973-1974	14,1	22,1	46,5	55,7	48,8	53,2	55,6	49,5	42,1
1974-1975	11,5	22,4	47,4	57,3	52,8	56,4	60,6	54,2	41,8
1975-1976	7,5	31,2	57,1	61,7	56,4	60,3	65,6	58,9	48,5
1976-1977	2,6	39,6	66,3	65,2	61,3	64,3	66,5	71,2	54,4
1977-1978	0,8	36,9	67,9	60,1	63,7	64,5	66,2	59,1	53,1
Moyenne	8,8	27,4	54,8	58,0	53,7	56,5	59,7	54,3	45,9
Anglais									
1972-1973	7,2	43,8	64,4	41,5	34,1	32,4	24,2	21,7	45,9
1973-1974	9,2	47,5	67,8	45,4	34,5	35,7	45,2	47,4	50,2
1974-1975	6,2	47,1	68,6	46,2	38,7	36,8	29,0	32,6	51,1
1975-1976	4,3	47,5	68,2	46,8	37,1	32,0	33,8	24,6	50,3
1976-1977	1,9	51,5	74,3	51,1	40,3	33,2	36,1	23,9	54,2
1977-1978	0,9	41,2	72,3	50,0	37,8	38,8	49,5	40,4	49,9
Moyenne	4,7	46,6	69,3	46,7	36,8	34,6	36,8	29,7	50,3

2. Retours aux études¹⁰ et abandons scolaires

2.1 Retours aux études

Le tableau 7 donne la répartition du nombre des départs en fonction du calendrier des retours aux études. La colonne (8) présente le pourcentage d'élèves revenus aux études parmi les départs: d'un minimum de 33,2% en 1973-1974 il monte jusqu'à 35,5% en 1977-1978. Mais étant donné les estimations que nous avons dû faire pour les départs récents du secondaire, les derniers pourcentages de la colonne (8) sont sujets à révision. La légère tendance à la hausse pourrait être ainsi renversée.

Par ailleurs, nous constatons qu'à la durée 1, le pourcentage des retours aux études diminue chez ceux qui ont quitté leurs études secondaires en 1973-1974 et en 1974-1975, mais augmente chez ceux qui ont quitté plus récemment. Nous observons un phénomène semblable à la durée 2 pour ceux qui ont quitté le secondaire en 1973-1974. A partir de la durée 3, les calendriers observés des retours aux études pour les départs plus récents indiquent une certaine intensification du phénomène des retours aux études.

2.2 Abandons scolaires

Le phénomène du départ scolaire et celui des retours aux études comportent un corollaire important: l'abandon scolaire. Dans son étude sur l'incidence de l'abandon scolaire parmi les élèves du secondaire, Gilles Boudreault (1979) énumère les critères définissant l'abandon scolaire:

- l'élève n'est pas inscrit au secondaire au cours de l'année étudiée alors qu'il y était inscrit l'année précédente;
- l'élève n'a jamais été diplômé du secondaire;
- l'élève n'est pas inscrit au collégial l'année suivant celle où il était encore inscrit aux études secondaires.

10. Études collégiales et/ou cours aux adultes.

Tableau 7

Répartition du nombre des départs d'élèves non-diplômés selon le délai entre la dernière année de présence au secondaire et l'année de retour aux études ultérieures, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Dernière année au secondaire, année X		Départs - avec ou sans études ultérieures	Délai (en années) entre la dernière année au secondaire et la première année du retour aux études ultérieures ^a						Total des retours ^b	Départs sans retour ^b
			X ÷ 1	X ÷ 2	X ÷ 3	X ÷ 4	X ÷ 5	X ÷ 6		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1972-1973	nbre	93 108	10 200	5 878	4 543	4 262	3 501	3 574	31 958	61 150
	%	100,0	11,0	6,3	4,9	4,6	3,8	3,8	34,3	65,7
1973-1974	nbre	77 110	5 914	4 606	4 579	3 913	3 686	(2 930) ^c	25 628	51 482
	%	100,0	7,7	6,0	5,9	5,1	4,8	(3,8) ^c	33,2	66,8
1974-1975	nbre	84 016	5 280	5 404	5 323	5 017	(4 032)	(3 193)	28 249	55 767
	%	100,0	6,3	6,4	6,3	6,0	(4,8)	(3,8)	33,6	66,4
1975-1976	nbre	67 506	4 862	4 274	4 378	(4 050)	(3 240)	(2 565)	23 369	44 137
	%	100,0	7,2	6,3	6,5	(6,0)	(4,8)	(3,8)	34,6	65,4
1976-1977	nbre	61 764	4 346	4 218	(4 015)	(3 705)	(2 965)	(2 347)	21 596	40 168
	%	100,0	7,0	6,8	(6,5)	(6,0)	(4,8)	(3,8)	35,0	65,0
1977-1978	nbre	64 376	4 912	(4 378)	(4 184)	(3 863)	(3 090)	(2 446)	22 873	41 503
	%	100,0	7,6	(6,8)	(6,5)	(6,0)	(4,8)	(3,8)	35,5	64,5
Total ^b	nbre	447 880	34 514	28 758	27 022	24 810	20 514	17 055	153 673	294 207
	%	100,0	7,7	6,4	6,0	5,5	4,6	3,8	34,3	65,7

Notes: a) Études collégiales et/ou cours aux adultes.

b) Comprend/comprennent les estimations; la colonne 8 est la somme des colonnes 2 à 7; la colonne 9 est égale à la colonne 1 moins la colonne 8.

c) Pourcentages entre parenthèses: estimations; dernier pourcentage observé à la durée déterminée. Nombres entre parenthèses: départs de l'année X multipliés par le pourcentage estimé à la durée déterminée.

Avant de commenter plus à fond la définition d'abandon scolaire retenue dans l'étude de Gilles Boudreault (1979), soulignons deux failles importantes:

a) Le code¹¹ permanent de l'élève:

L'identification d'un abandon scolaire suppose un jumelage de plusieurs fichiers. Dans une première opération on compare le fichier d'inscription de l'élève au ministère d'une année $x-1$ à celui de l'année suivante x afin de repérer l'élève présent en $x-1$ mais absent en x . Dans une deuxième opération, on compare le fichier résultant, contenant l'identification de l'élève présent en $x-1$ mais absent en x , au fichier SICC, soit le fichier de l'élève du collégial, en x . Cette double opération de jumelage de fichiers suppose que l'élève conserve le même code permanent à travers ces trois fichiers. Or le code permanent d'un bon nombre d'élèves a pu subir une modification au cours de notre période d'observation. Pour être valable, le processus de jumelage des fichiers nécessite une correction des codes permanents d'un élève à travers les divers fichiers. Les données de l'étude de Gilles Boudreault (1979) ne s'appuient pas sur des fichiers ainsi corrigés¹².

b) Le passage du réseau public au réseau privé:

Puisque Boudreault (1979) ne s'en tient qu'aux élèves des commissions scolaires, le passage d'un élève d'une commission scolaire à une école privée apparaît alors comme un abandon scolaire.

Durant notre période d'observation, le nombre d'élèves passés du réseau public au réseau privé, aux niveaux précollégiaux, varie de 18 602 à 22 168 selon l'année scolaire considérée, avec une moyenne annuelle de 20 000 élèves environ.

11. Code ou numéro de matricule.

12. Nous avons effectué des corrections au code permanent de l'élève afin de constituer le fichier révisé d'inscription de l'élève, dit "Élèves standards". Voir Antonio Bisson, 1980, p. 13 à 28.

Bien sûr, plusieurs élèves transfèrent du primaire public au secondaire privé, comme le révèlent les taux de passage de la 6^e et 7^e primaire à la 1^{ère} secondaire; ces taux de passage varient de 412% à 468% entre 1976-1977 et 1979-1980. Ainsi pour un élève de la 6^e et de la 7^e primaire du réseau privé, la 1^{ère} secondaire privée recrute plus de trois élèves dans les commissions scolaires. En moyenne, à chaque année, le réseau secondaire privé recrute près de 3 400 élèves dans les écoles primaires privées et environ 11 200 dans les écoles primaires des commissions scolaires.

Compte tenu du nombre des élèves du réseau primaire privé, pas plus de 1 000 élèves de la maternelle (4 ans et 5 ans) et du primaire public transfèrent au primaire privé. Comme à chaque année environ 11 200 élèves passent du primaire public au secondaire privé, 7 800 élèves passés du secondaire public au secondaire privé, sont considérés comme abandons scolaires d'après les critères utilisés par Gilles Boudreault (1979).

Signalons maintenant les faiblesses inhérentes aux trois critères de la notion d'abandon scolaire proposée par Gilles Boudreault (1979).

a) Durée de l'absence aux études secondaires

On laisse supposer que l'absence est quasi permanente. Pourtant, l'observation repose sur une période trop courte pour distinguer le départ "temporaire" du départ "permanent"¹³. En effet l'observation couvre une période de deux années successives: une année d'inscription suivie d'une année d'absence (aux études secondaires).

b) Retours aux études

Une telle notion d'abandon scolaire suppose que l'élève ne s'inscrit pas aux études l'année suivant celle de son départ. Or le calendrier des retours aux études, secondaires ou collégiales, peut s'étendre sur plusieurs années. De plus, un tel critère néglige le fait qu'un bon

13. Voir à ce sujet A. Bisson, 1980, p. 20 à 23.

nombre d'élèves accèdent à l'éducation des adultes.

c) Migrations et mortalité

Les données publiées comptent, parmi les abandons scolaires, les élèves qui ont quitté le Québec et les élèves décédés. Il semble opportun d'exclure les départs dus aux phénomènes de la migration et de la mortalité.

Il convient donc de proposer une définition modifiée de l'abandon scolaire. Sera considéré comme abandon scolaire, tout départ "permanent" (non causé par un décès ou une migration) d'un élève non diplômé du secondaire à temps plein qui ne revient plus aux études au cours de la période d'observation.

Selon cette définition, on ne considère plus comme un abandon scolaire:

- le passage d'une commission scolaire à une école privée;
- le retour aux études secondaires comme élève à temps plein, au cours de la période d'observation;
- le départ dû à l'émigration ou à la mortalité;
- le retour aux études collégiales ou à l'éducation des adultes, dès l'année suivant le départ du secondaire, ou par la suite.

Le nombre d'abandons scolaires, selon notre définition, se trouve au tableau 8. Il passe de 56 612 en 1972-1973 à 35 754 en 1977-1978, avec une moyenne annuelle de 43 746¹⁴. Les abandons scolaires représentent, par rapport à l'ensemble des départs d'élèves non-diplômés, une proportion passant de 60,8% en 1972-1973 à 55,5% en 1977-1978.

Considérons maintenant la langue d'enseignement des élèves qu'on retrouve dans les abandons scolaires. Selon le tableau 9, la proportion d'abandons scolaires parmi les départs "permanents" d'élèves non-diplômés

14. Le nombre d'abandons scolaires, selon l'étude de Gilles Boudreault, 1979, varie de 94 465 en 1972-1973 à 64 511 en 1976-1977.

Tableau 8
Nombre d'abandons scolaires parmi les départs permanents d'élèves non diplômés,
Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Dernière année au secondaire	Total-départs permanents ^a	Retours ^b aux études	Départs ^c dus à la Migration	Mortalité	Abandons scolaires ^e
	1	2	3	4	5
1972-1973	93 108	31 958	4 063 ^d	475 ^d	56 612
1973-1974	77 110	25 628	4 119	475	46 888
1974-1975	84 016	28 249	4 006	474	51 287
1975-1976	67 506	23 369	4 888	410	38 839
1976-1977	61 764	21 596	6 655	417	33 096
1977-1978	64 376	22 873	5 358	391	35 754

Notes: a) L'élève ne revient pas au secondaire à temps plein durant notre période d'observation.

b) Études collégiales et/ou cours aux adultes, dès l'année suivant la dernière année au secondaire, ou par la suite. Ces nombres comprennent les retours estimés (voir tableau 7). Les nombres des retours aux études doivent être considérés comme des minimums car il est possible de revenir aux études plus de 6 ans après les avoir quittées.

c) Selon le fichier des Allocations familiales; émigrants ou décès d'individus âgés de 12 ans ou plus, du 1^{er} juillet au 30 juin suivant la dernière année au secondaire.

d) Estimations: moyenne des deux premières années observées.

e) Il s'agit d'un maximum (voir la note b); les effectifs de cette colonne sont obtenus en soustrayant la somme des colonnes 2, 3 et 4 de la colonne 1.

Tableau 9

Nombre d'abandons scolaires parmi les départs "permanents" d'élèves non-diplômés
selon la langue d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Dernière année au secondaire	Total des départs "permanents"		Non-abandons scolaires								Abandons scolaires ^d	
			Retours ^a aux études		Migrants ^b		Décès ^b		Total			
	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais
1972-1973	79 845	13 263	28 123	3 835	1 287 ^c	2 776 ^c	414 ^c	61 ^c	29 824	6 672	50 021	6 591
1973-1974	65 540	11 520	22 504	3 124	1 314	2 805	418	57	24 236	5 986	41 354	5 534
1974-1975	72 302	11 714	24 879	3 370	1 260	2 746	409	65	26 548	6 181	45 754	5 533
1975-1976	54 975	12 531	19 656	3 713	1 389	3 499	355	55	21 400	7 267	33 575	5 264
1976-1977	50 608	11 156	17 894	3 701	1 663	4 992	361	56	19 918	8 749	30 690	2 407
1977-1978	52 261	12 115	18 487	4 386	1 541	3 817	348	43	20 376	8 246	31 885	3 869

- Notes: a) Études collégiales et/ou cours aux adultes, dès l'année suivant la dernière année au secondaire, ou par la suite. Ces nombres comprennent les retour estimés (voir le tableau 7).
- b) Selon la langue de correspondance (fichiers des allocations familiales).
- c) Estimation.
- d) Pour chaque langue d'enseignement, nous soustrayons du total des départs "permanents", celui des "non-abandons scolaires".

diminue légèrement entre 1972-1973 et 1977-1978, à l'école française (63% au début de la période d'observation par rapport à 61% à la fin). A l'école anglaise, la proportion des abandons passe de 50% en 1972-1973 à 32% en 1977-1978. Nous observons donc des différences importantes entre les deux types d'école. Les départs signifient beaucoup plus "abandons scolaires" chez les élèves des écoles françaises que chez ceux des écoles anglaises.

Nous remarquons, par ailleurs, que l'écart entre le nombre des départs et celui des abandons scolaires s'explique avant tout par le phénomène des retours aux études d'élèves qui fréquentent l'école française; chez ces derniers, les phénomènes de migration et de mortalité jouent un rôle limité: nous comptons, dans l'ensemble de la période, 131 543 retours aux études pour 8 454 émigrants, soit environ 15 fois plus de retours aux études que de migrants. Parmi les élèves des écoles secondaires anglaises, le phénomène migration joue un rôle aussi important que le retour aux études pour expliquer l'écart entre le nombre des départs et celui des abandons scolaires: nous dénombrons, dans l'ensemble de la période, 22 129 retours aux études pour 20 635 émigrants.

Les quotients d'abandons scolaires varient sensiblement selon la langue d'enseignement. Ils sont toujours plus élevés chez les élèves qui fréquentent l'école française que parmi ceux qui fréquentent l'école anglaise. Cependant, indépendamment de la langue d'enseignement, nous observons des diminutions importantes des quotients d'abandons scolaires au cours de notre période d'observation (voir le tableau 10).

Conclusion

Malgré certains problèmes dans la qualité de nos observations, malgré le fait que nous ayons dû avoir recours à un certain nombre d'estimations, et en dépit du fait que nous n'ayons pas pu isoler de façon irréprochable tous les phénomènes perturbateurs, nous croyons que la présente étude met en lumière quelques faits importants.

Tableau 10
Quotients (p. 1000) d'abandons scolaires^a selon la langue
d'enseignement, Québec, 1972-1973 à 1977-1978

Dernière année au secondaire	Langue d'enseignement	
	Français	Anglais
1972-1973	82,1	59,9
1973-1974	68,6	49,7
1974-1975	78,4	49,4
1975-1976	59,1	46,6
1976-1977	55,2	21,7
1977-1978	59,4	36,7

Note: a) Abandon scolaire tel que défini plus haut. Nous ne tenons donc pas compte des abandons scolaires pouvant survenir après un retour aux études collégiales ou aux cours aux adultes.

Sources: Tableaux 1 et 9.

- Même si le nombre annuel de départs tend à diminuer, il représente une proportion assez stable du nombre d'élèves du secondaire car la durée normale des études secondaires ne varie pas au cours de notre période d'observation. La proportion des départs est plus grande au secondaire anglais qu'au secondaire français.
- La proportion d'élèves qui quittent sans diplôme tend à diminuer avec les cohortes plus récentes. Cette tendance est particulièrement marquée parmi le secondaire français si bien que dans la cohorte de 1977-1978 les non-diplômés représentent 47% des départs du secondaire français et 50% des départs du secondaire anglais alors qu'en 1972-1973, les proportions étaient respectivement de 63% et de 54%.
- La proportion du nombre d'élèves quittant les études secondaires avec un diplôme varie avec l'âge. A partir de 16 ans, à l'école française, elle varie de 54% à 60%; à l'école anglaise, elle passe de 69% à 16 ans à 30% à 21 ans et plus.

- L'âge moyen des élèves qui quittent leurs études secondaires, avec ou sans diplôme, tend à diminuer au cours de notre période d'observation. La diminution de l'âge d'entrée aux études secondaires, provoquée principalement par le Règlement numéro 7 du ministère de l'Éducation, explique, en majeure partie, cette situation.
- A l'aide d'estimations, nous concluons que, 6 ans après avoir quitté les études secondaires sans diplôme, de 64% à 66% des élèves n'ont pas encore effectué de retour aux études.
- Le calendrier des retours aux études varie d'une cohorte à une autre; en général, à une durée atteinte, le pourcentage des retours aux études augmente avec les départs les plus récents.
- Les abandons scolaires constituent une proportion de plus en plus réduite des cohortes des départs. Cette proportion se maintient à un niveau plus élevé chez les départs du secondaire français.
- Les migrations ne sont responsables que d'un très petit nombre de départs pour les élèves de l'école française; par contre, elles touchent l'école anglaise d'une façon significative.

Dans le contexte actuel, seuls les individus qui sortent du système scolaire avec un diplôme sont considérés comme ayant atteint la fin normale du processus d'éducation. Un élève qui quitte sans diplôme apparaît comme un déviant; on parle d'un abandon scolaire, d'un "drop-out" ou d'un décrocheur.

Il nous semblerait préférable d'insérer l'apprentissage scolaire dans le contexte plus large de l'éducation permanente: cadre de formation adapté aux divers états du cheminement de l'individu au cours de sa vie; cadre de formation dans lequel les départs et les retours doivent être considérés comme des éléments normaux, quelle que soit l'étape franchie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BISSON, Antonio, 1980, La clientèle scolaire précollégiale du Québec de 1972-1973 à 1977-1978, ministère de l'Éducation du Québec, secteur de la Planification, service de la Démographie scolaire, document 52, 156 pages.

BOUDREAULT, Gilles, 1979, L'accessibilité en éducation - les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires, 1972-1973 à 1976-1977, ministère de l'Éducation du Québec, secteur de la Planification, direction des Politiques et plans, 40 pages.